



Neuilly, le 3 mai 2018

Chers parents,

Afin de préparer la rentrée scolaire 2018 de votre enfant, nous vous informons de la procédure pour une inscription dans un lycée public dans le cas d'un maintien dans la classe d'origine ou d'une entrée en 1ère technologique.

NB : nous vous rappelons qu'il vous appartient de faire les démarches pour une inscription dans un autre lycée privé. Cette circulaire ne concerne donc pas cette option.

Cette procédure se fait par une saisie via internet, on la nomme « affelnet ».

Si vous souhaitez effectuer cette procédure, nous vous remercions de compléter et de nous remettre **la Fiche de recueil des vœux fin de 3e** (maintien dans la classe d'origine) ou **la Fiche d'entrée en 1ère technologique**.

Ces fiches doivent nous être retournées pour le lundi 14/05/2018 afin que nous procédions à la saisie en ligne. Nous attirons votre attention sur le fait que cette date est impérative pour vous garantir une plus grande chance d'affectation conforme à vos vœux . **Cette année, l'élève peut formuler 5 vœux au maximum.**

Les fiches et tous les renseignements utiles sont accessibles en téléchargement sur la page AFFELNET du site académique à l'adresse suivante : www.ac-versailles.fr/public/affelnet

D'après le calendrier, disponible sur le site de l'académie de Versailles, les résultats seront consultables à partir du 27 juin 2018. Vous devrez alors vous déplacer pour déposer le dossier ou inscrire en ligne définitivement votre enfant dans son établissement d'accueil.

Une demande d'inscription dans un établissement public annule donc la réinscription à Saint-Dominique. Cependant, nous pouvons comprendre d'éventuelles hésitations. Aussi, nous vous invitons à nous contacter (l.mathelon@saintdominique.net) si vous ne souhaitez pas annuler la réinscription.

Nous restons à votre disposition et vous prions de croire, chers parents, en notre entier dévouement.

Laure Mathelon
Directrice du Lycée
Responsable des 2nde et de l'accompagnement éducatif